



COMPTE RENDU

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2017

19 HEURES 00 A SUNDHOUSE

Date de convocation : 15 septembre 2017

Délégués en fonction : 30 Présents : 27 Absents et excusés : 1 Procurations : 2

Artolsheim
Bindernheim
Boesenbiesen
Bootzheim
Elsenheim
Grussenheim
Heidolsheim
Hessenheim
Hilsenheim
Mackenheim
Marckolsheim
Ohnenheim
Richtolsheim
Saasenheim
Schoenau
Schwobsheim
Sundhouse
Wittisheim

Membres présents :

- **Artolsheim** : M. Bernard SCHULTZ
- **Bindernheim** : Mme Denise ADOLF
- **Boesenbiesen** : M. Jean-Blaise LOOS
- **Bootzheim** : M. Georges BLANCKAERT
- **Elsenheim** : M. Vincent GRISS
- **Grussenheim** : M. Martin KLIPFEL
- **Heidolsheim** : M. Alex JEHL
- **Hessenheim** : Mme Anne-Lise ULRICH
- **Hilsenheim** : M. Bruno KUHN, Mme Sabrina HENNINGER, M. Maurice FAHRNER
- **Mackenheim** : M. Jean-Claude SPIELMANN
- **Marckolsheim** : M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Mme Catherine GREIGERT, M. Marc GAUTIER, Mme Chrystelle ERARD, M. Jean-Claude MULLER, Mme Marie FREY, Monsieur Gilles WEBER
- **Ohnenheim** :
- **Richtolsheim** : M. Rémy TAGLANG
- **Saasenheim** : M. Norbert LOMBARD
- **Schoenau** : M. Gérard BERNARD
- **Schwobsheim** : Mme Denise KEMPF
- **Sundhouse** : M. Jean-Louis SIEGRIST, Mme Josiane GERBER
- **Wittisheim** : Mme Clothilde LOOS, M. Justin FAHRNER

Absents excusés:

Mme Audrey HUCK (procuration à Maurice FAHRNER), M. Rémy STOECKLE, M. Christophe KNOBLOCH (procuration à Clothilde LOOS), M. Patrick SPIEGEL (suppléant), M. Jean-Jacques KEUSCH (suppléant), M. François REMOND (suppléant), M. Matthieu HART (suppléant), M. Christophe LUDAESCHER (suppléant), M. Sébastien SCHWOERER (suppléant), M. Servais ROESZ (suppléant), M. Manuel KLUMB (suppléant), M. Antoine HERTH (Député), M. Pierre AMOUGOU-AMOUGOU (Trésorier), M. Laurent KRACKENBERGER (Conseil Départemental), M. Didier HERRMANN (Responsable Bâtiments), M. Thierry WALTER (Directeur de l'Ecole de Musique).

Assistaient en outre :

M. Joseph BORTOT (suppléant), M. Clément ROHMER (suppléant), M. Colette WEIXLER (suppléante), Mme Marie-Louise HUMBERT (suppléante), Mme Anne-Marie NEEFF (suppléante), M. Stéphane ROMY (Directeur Général des Services), M. Jean-Marc STURMEL (Directeur Adjoint), M. Eric CARABIN (Directeur du Pôle Voirie, Réseaux), Mme Céline SPITZ (Directrice de pôle), Mme Marion BANCELIN (Responsable Enfance - Jeunesse), Mme Anne-Sophie BONHOMMET (Responsable des Affaires Juridiques).

ORDRE DU JOUR

Séance du CONSEIL DE COMMUNAUTE
LE 26 SEPTEMBRE 2017
19 HEURES 00 A SUNDHOUSE

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 06 juillet 2017
3. Décisions du Président et du Bureau

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Personnel – Modification du plan des effectifs – Budget Annexe Médiathèques
2. Commande Publique – Adhésion à la plate-forme mutualisée de dématérialisation « Alsace Marchés Publics »
3. Etablissement Public Foncier d'Alsace – Demande d'adhésion
4. Convention avec l'Etat pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

C. FINANCES

1. Décisions budgétaires modificatives
 - a) Budget Principal– décision modificative n°2
 - b) Budget Médiathèque, Ecole de Musique, Gendarmerie et PAIM – décision modificative n°1
2. Transfert de compétence périscolaire de Wittisheim – Régularisation comptable

D. VOIRIE – RESEAUX

1. Création d'un itinéraire cyclable entre Muttersholtz et Sundhouse – Sollicitation du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)
2. Création d'un itinéraire cyclable entre Ohnenheim et Marckolsheim – Sollicitation du FEADER
3. Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin – Avis sur la demande d'adhésion de la ville d'Hésingue
4. Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin – Rapport d'activités 2016

E. SERVICES A LA PERSONNE

1. Structures d'accueil périscolaire – Rapports d'activités 2016
2. Kit d'activités périscolaires « Les économies d'énergie » - Convention de mécénat avec GRDF
3. Accueil périscolaire de Richtolsheim – Convention financière de mise à disposition des locaux

F. BATIMENTS

1. Gendarmerie Intercommunale de Marckolsheim – Bilan financier définitif

G. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DURABLE

1. Institution, perception et fixation du produit de la taxe pour la Gestion de Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)
2. ZAI Sundhouse – Vente SCI WIHUTA – Autorisation de main levée
3. Demande de révision de la superficie allouée au foncier économique affecté au territoire dans le cadre du SCOT de Sélestat et sa région
4. SMICTOM d'Alsace Centrale – rapport d'activité 2016

H. HABITAT

1. Adoption du Plan Local de l'Habitat (PLH)

I. PROMOTION DU TERRITOIRE

1. Infobest Vogelgrun-Breisach – Convention de financement
2. Réseaux câble de vidéocommunication – Compte rendu annuel d'exploitation

J. VŒUX ET COMMUNICATION

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président,

- ◆ **désigne à l'unanimité**, comme secrétaire de séance, Monsieur Jean-Claude SPIELMANN.

*
**

2. Approbation du procès - verbal de la séance du 6 juillet 2017.

Le Conseil de Communauté, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2017.

Adopté à l'unanimité.

*
**

3. Décisions du Président et du Bureau

Le Président rend compte des délégations d'attribution exercées par le Président en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 29 avril 2014.

L'exercice de ces délégations n'amène pas d'observations particulières.

*
**

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Personnel – Modification du plan des effectifs – Budget Annexe Médiathèques

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** de la modification du Plan des Effectifs du Budget Annexe Médiathèques par la création des emplois tels qu'énumérés, avec effet du 1^{er} octobre 2017, par voie de transformation-suppression des emplois existants.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Commande Publique – Adhésion à la plate-forme mutualisée de dématérialisation « Alsace Marchés Publics »

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** la convention d'adhésion à la plateforme « Alsace Marchés Publics » ;
- ◆ **autorise** le Président à signer la convention d'adhésion.

Adopté à l'unanimité.

*
**

3. Etablissement Public Foncier d'Alsace – Demande d'adhésion

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **demande** l'adhésion à l'Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPF) ;
- ◆ **accepte** les dispositions des statuts de l'Etablissement Public Foncier ;
- ◆ **accepte** sur le territoire de la Communauté de Communes le principe de la mise en place de la Taxe Spéciale d'Equipement visé à l'article 1607 bis du Code Général des Impôts ;

Adopté par 27 voix pour, 1 contre (Monsieur Norbert LOMBARD), 1 abstention (Monsieur Gérard BERNARD).

- ◆ **désigne, à l'unanimité,** sous réserve de l'acceptation par les instances de l'Etablissement Public Foncier de la présente demande, dans les organes représentatifs de l'EPF deux délégués titulaires et deux délégués suppléants, soit :

Délégué(e) titulaire : Jean –Claude SPIELMANN

Délégué(e) titulaire : Jean- Blaise LOOS

Délégué(e) suppléant(e) : Martin KLIPFEL

Délégué(e) suppléant(e) : Catherine GREIGERT

*
**

4. Convention avec l'Etat pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** de procéder à la télétransmission de l'ensemble des actes soumis au contrôle de légalité ;
- ◆ **autorise** le Président à signer l'avenant à la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture du Bas-Rhin, représentant l'Etat à cet effet.

*
**

C. FINANCES

1. Décisions budgétaires modificatives

a) Budget Principal– décision modificative n°2

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **se prononce favorablement** sur la décision budgétaire modificative suivante :

BUDGET GENERAL

❖ **Section de fonctionnement**

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
820	012	Charges de personnel et frais assimilés	6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	- 6 000	Pour complément TAD
01	011	Charges à caractère général	611	Contrats de prestations de services	+ 6 000	Pour complément TAD
020	011	Charges à caractère général	611	Contrats de prestations de services	5 510	Contrat d'expertise juridique
01	014	Atténuation de produits	739223	FPIC	- 5 510	
64	011	Charges à caractère général	60611	Eau et Assainissement	+ 500	
814	011	Charges à caractère général	60632	Fournitures de petit équipement	- 3 000	
814	011	Charges à caractère général	606121	Electricité	+ 10 000	Crédits complémentaires pour conso EP
822	011	Charges à caractère général	60633	Fourniture de voirie	- 5 000	
020	011	Charges à caractère général	60613	Chauffage urbain	+ 7 500	Crédits complémentaires pour chauffage antenne Sundhouse et péri Sundhouse
822	011	Charges à caractère général	60636	Vêtements de travail	- 1 500	
814	011	Charges à caractère général	60631	Fournitures d'entretien	+ 4 500	Crédits complémentaires pour modification éclairage public rue du Maréchal Joffre à Marckolsheim
814	011	Charges à caractère général	615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	+ 450	
820	011	Charges à caractère général	615228	Autres bâtiments	- 3 450	
822	011	Charges à caractère général	615231	Voiries	- 10 000	
023	011	Charges à caractère général	6236	Catalogues et imprimés	+ 450	
023	011	Charges à caractère général	62326	Cycles de conférences	- 450	
TOTAL =					0	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
01	74	Dotations, subventions et participations	74126	Dotation de compensation	+ 88 510	Ajustement selon notification de l'Etat
01	74	Dotations, subventions et participations	74124	Dotation d'intercommunalité	- 88 510	Ajustement selon notification de l'Etat
TOTAL =					0	

❖ **Section d'investissement****Dépenses :**

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
64	21	Immobilisations corporelles	2141	5416	Construction sur sol d'autrui	+ 70 000	Crédits complémentaires pour Périscolaire d'Elsenheim, réajustement de l'enveloppe maîtrise d'œuvre
64	21	Immobilisations corporelles	2141	5314	Construction sur sol d'autrui	+ 10 000	Mise en place dalles acoustiques multi accueil
822	21	Immobilisations corporelles	21752	8313	Installations de voirie	- 41 043,87	Diminution des crédits prévus pour la Piste cyclable RICHTO SUND
822	21	Immobilisations corporelles	21752	81	Installations de voirie	+ 41 043,87	Réaffectation crédits voirie pour le marché de signalisation horizontale et verticale
020	21	Immobilisations corporelles	21318	0133	Construction autres bâtiments publics	- 80 000	
TOTAL =						0	

Adopté à l'unanimité.

*

**

b) Budget Médiathèque, Ecole de Musique, Gendarmerie et PAIM – décision modificative n°1

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

◆ se prononce favorablement sur la décision budgétaire modificative suivante :

BUDGET Médiathèque

❖ **Section de fonctionnement**

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
321	011	Charges à caractère général	60631	Fournitures d'entretien	+ 2 000	Complément pour travaux VMC
321	011	Charges à caractère général	60632	Fournitures de petit équipement	- 1 000	
321	011	Charges à caractère général	615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	- 490	
321	011	Charges à caractère général	61558	Autres biens mobiliers	+ 500	
321	011	Charges à caractère général	6068	Autres matières et fournitures	+ 20	
321	011	Charges à caractère général	6156	Maintenance	- 500	
321	011	Charges à caractère général	6232	Fêtes et cérémonie	- 1 000	
321	011	Charges à caractère général	6064	Fournitures administratives	- 1 500	
321	011	Charges à caractère général	6262	Frais de télécommunications	+ 2 000	Abonnement ADISTA
321	011	Charges à caractère général	6065	Livres disques	+ 2 000	
321	011	Charges à caractère général	6184	Versements à des organismes de formation	- 2 000	
321	67	Charges exceptionnelles	6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	+ 258	Apurement reliquat vol médiathèque
TOTAL =					+ 288	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
321	77	Produits exceptionnels	7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	+ 288	Ecriture de recette dans le cadre du vol médiathèque
TOTAL =					+ 288	

BUDGET Ecole de Musique

❖ Section de fonctionnement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
311	011	Charges à caractère général	6228	Diverses rémunérations d'intermédiaires et honoraires	+ 210	
311	011	Charges à caractère général	60631	Fournitures d'entretien	+ 200	
311	011	Charges à caractère général	60632	Fournitures de petit équipement	+ 100	
311	011	Charges à caractère général	6064	Fournitures administratives	+ 50	
311	011	Charges à caractère général	6262	Frais de télécommunications	+ 500	

311	011	Charges à caractère général	6251	Voyages et déplacements	- 1 280	
TOTAL =					- 220	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
311	013	Atténuations de charges	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	- 220	
TOTAL =					- 220	

❖ Section d'investissement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
311	21	Immobilisations corporelles	2184	Mobilier	+ 100	Siège batterie
311	21	Immobilisations corporelles	2188	Autres immobilisations corporelles	+ 120	Acquisition lecteur cd
TOTAL =					+ 220	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
311	10	Dotations fonds divers et réserves	10222	F.C.T.V.A.	+ 220	
TOTAL =					+ 220	

BUDGET GENDARMERIE

❖ Section de fonctionnement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
114	011	Charges à caractère général	6288	Autres services extérieurs	+ 16	Redevance association foncière
114	66	Charges financières	66111	Intérêts des emprunts	- 49	
114	66	Charges financières	6688	Autres charges financières	+ 33	Complément crédits pour les frais de dossier liés au nouvel emprunt
TOTAL =					0	

BUDGET PAIM

❖ Section de fonctionnement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
90	011	Charges à caractère général	605	Achats de matériel, équipements et travaux	+ 210 000	Travaux piste cyclable 155 000 + 55 000 fournitures pour aménagement espaces verts
90	011	Charges à caractère général	6045	Achats d'études, prestations de services	+ 10 000	Main d'œuvre aménagement espaces verts
TOTAL =					+ 220 000	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
01	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	7133	Variation des encours de production de biens	+ 220 000	
TOTAL =					+ 220 000	

❖ Section d'investissement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
01	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	3355	Travaux	+ 210 000	
01	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	3354	Etudes et prestations de services	+ 10 000	
TOTAL =					+ 220 000	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
90	16	Emprunts et dettes assimilés	1641	Emprunts en euros	+ 220 000	
TOTAL =					+ 220 000	

Adopté à l'unanimité.

**

2. Transfert de compétence périscolaire de Wittisheim – Régularisation comptable

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ précise le procès-verbal de mise à disposition du périscolaire de WITTISHEIM par les éléments suivants :

- Compte : 21318
 - N° d'inventaire : BAT22PERISCOWITTISHEIM
 - Désignation : Bâtiment périscolaire
 - Montant : 883 271,18 €
 - Plus situation des emprunts attachés à ce bien:
 - au c/16811 Prêt 71501 MSA 100 000,00 €
 - au c/1641 Prêt 19727705 CCM Ried 272 913,66 €
- ◆ **dit** que les écritures comptables de régularisation seront réalisées en conséquence.

Adopté à l'unanimité.

*
**

D. VOIRIE – RESEAUX

1. Création d'un itinéraire cyclable entre Muttersholtz et Sundhouse – Sollicitation du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le plan de financement de l'opération de création d'un itinéraire cyclable entre Muttersholtz, Wittisheim et Sundhouse établi comme suit :

Financeurs	Montant	Taux
CD 67 (contrat territoire)	31 309,00 €	25,95%
Autofinancement public appelant du FEADER	8 391,43 €	6,95%
FEADER	44 768,57 €	37,10%
Montant d'aide publique réel	84 469,00 €	70,00%
Autofinancement n'appelant pas de FEADER	36 201,00 €	30,00%
Assiette éligible	120 670,00 €	100,00%

- ◆ **autorise** le Président à solliciter une subvention au titre du FEADER.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Création d'un itinéraire cyclable entre Ohnenheim et Marckolsheim – Sollicitation du FEADER

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le plan de financement de l'opération de création d'un itinéraire cyclable entre Ohnenheim et Marckolsheim établi comme suit :

Financeurs	Montant	Taux
CD 67 (contrat de territoire)	67 494,72 €	40,00%
FEADER	44 033,10 €	26,00%
Montant d'aide publique réel	111 527,82 €	66,00%
Autofinancement n'appelant pas de FEADER	57 218,97 €	34,00%
Assiette éligible	168 746,79 €	100,00%

- ◆ **autorise** le Président à solliciter une subvention au titre du FEADER.

Adopté à l'unanimité.

*

**

3. Syndicat de l'Electricité et de Gaz du Rhin – Avis sur la demande d'adhésion de la ville d'Hésingue

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **émet** un avis favorable à l'adhésion de la commune de Hésingue pour le secteur de l'emprise aéroportuaire d'une surface de 10,5 ha provenant d'un échange de terrain avec la ville de Saint-Louis ;
- ◆ **demande** à Messieurs les Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant la composition et le périmètre du Syndicat ;
- ◆ **charge** le Président de transmettre la décision à Monsieur le Président du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.

Adopté à l'unanimité.

*

**

4. Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin – Rapport d'activité 2016

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

prend acte du rapport d'activités 2016 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.

*

**

E. SERVICES A LA PERSONNE

1. Structure d'accueil périscolaires – Rapports d'activités 2016

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **prend acte** des rapports d'activités 2016 présentés par l'AGF du Bas-Rhin pour les structures d'accueil périscolaires de Marckolsheim, Elsenheim, Heidolsheim, Richtolsheim, Sundhouse, Wittisheim et Hilsenheim, ainsi que pour les services de cantine de Mackenheim et de Hilsenheim.

*

**

2. Kit d'activités périscolaires « Les économies d'énergie » - Convention de mécénat avec GRDF

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le projet de convention de mécénat avec GRDF concernant la fourniture de kits d'activités périscolaires « les économies d'énergie » ;
- ◆ **autorise** le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

*

**

3. Accueil périscolaire de Richtolsheim – Convention financière de mise à disposition des locaux

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le projet de convention financière de mise à disposition des locaux avec la commune de Richtolsheim ;
- ◆ **autorise** le Président à le signer ;
- ◆ **dit** que les crédits sont prévus au budget 2017 – Chapitre 011 – Article 62875 – Fonction 643.

Adopté à l’unanimité.

*

**

F. BATIMENTS

1. Gendarmerie Intercommunale de Marckolsheim – Bilan financier définitif

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **valide** le bilan financier de clôture de l’opération établi par la SERS, maître d’ouvrage délégué ;
- ◆ **donne** quitus à la SERS, mandataire de l’opération, sur sa gestion de ce projet ;
- ◆ **autorise** le Président à signer le bilan de clôture ;
- ◆ **accepte** le montant de 49 013,62 € versé par la SERS au titre des intérêts des avances et des avances non consommées payées par la Collectivité ;
- ◆ **autorise** le Président à signer tous documents liés aux sommes reversées par la SERS.

Adopté à l’unanimité.

*

**

G. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DURABLE

1. Institution, perception et fixation du produit de la taxe pour la Gestion de Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **instiue et décide** de percevoir la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations ;
- ◆ **arrête** le produit de ladite taxe à 200 000 € pour l’année 2018 ;
- ◆ **charge** le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Adopté à l’unanimité.

*

**

2. ZAI Sundhouse – Vente SCI WIHUTA – Autorisation de main levée

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **donne** main levée du droit à résolution inscrit au profit de la Communauté de Communes du Grand Ried sur le bien sis à SUNDHOUSE - zone artisanale au lieudit HOLZWEG ;
- ◆ **consent** la radiation entière et définitive de cette inscription ;
- ◆ **requiert** sa radiation au livre foncier de SUNDHOUSE ouvert au nom de la SCI WIHUTA ;
- ◆ **autorise** le Président à signer tout document nécessaire à la mainlevée du droit à résolution et à la radiation de l'inscription au livre foncier, dont la procuration à tout clerc de l'étude de Maître GENY, notaire à SUNDHOUSE.

Adopté à l'unanimité.

*
**

3. Demande de révision de la superficie allouée au foncier économique affecté au territoire dans le cadre du SCOT de Sélestat et sa région

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **demande** à Monsieur le Président du Pôle d'Equilibre Territorial « Sélestat-Centre Alsace » la révision des surfaces allouées au foncier économique et de les porter de 52 à 48,5 ha ;
- ◆ **décide** du principe de la cession de 3,5 ha à la commune de Marckolsheim dans la partie nord-ouest du Parc d'Activités Intercommunal au moment de la réalisation de la piste cyclable longeant la RD 424 et reliant la canal du Rhône au Rhin à l'entrée de Marckolsheim.

Adopté à l'unanimité.

*
**

4. SMICTOM – rapport d'activité 2016

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **prend acte** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du SMICTOM d'Alsace Centrale.

*
**

H. HABITAT

1. Adoption du Plan Local de l'Habitat (PLH)

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **prend acte** des remarques émises par le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement ;
- ◆ **adopte** le projet de PLH ;
- ◆ **transmet** le PLH adopté au représentant de l'Etat et aux personnes morales associées

Adopté à l'unanimité.

*
**

I. PROMOTION DU TERRITOIRE

1. Infobest Vogelgrun-Breisach – Convention de financement

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le projet de convention relative au financement et au fonctionnement de l'instance transfrontalière Infobest Vogelgrun-Breisach pour la période 2018-2021 ainsi que son budget prévisionnel pluriannuel ;
- ◆ **autorise** le Président à signer la convention ;
- ◆ **décide** de l'inscription des crédits nécessaires au budget 2018 – Chapitre 65 - Article 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations » - Fonction 90 « Interventions économiques ».

Adopté à l'unanimité.

*

**

J. VŒUX ET COMMUNICATION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

*

**

Fait à Marckolsheim, le 27 septembre 2017

Le Président,

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

